

**Lettre d'entente**  
**Entre**  
**la Faculté des Beaux-Arts**  
**et**  
**L'Association des professeures et professeurs à temps partiel**  
**de l'Université Concordia**

- 1- Les parties conviennent que le travail à être effectué pour le Département de thérapies par les arts sera affiché comme si celui-ci était une charge de cours à temps partiel identifié comme un « Travail pratique ». L'affichage sera effectué au même moment que toute autre charge de cours à temps partiel et portera un numéro de cours ou de « Travail pratique ».
- 2- Sur l'affichage, la valeur du « Travail pratique » sera de 6 crédits pour l'année (automne/hiver). Le premier affichage sera effectué le 1<sup>er</sup> mai 2003, et pour les années subséquentes, le 1<sup>er</sup> mai de chaque année.
- 3- Le « Travail pratique » sera traité comme s'il s'agissait d'une charge de cours à temps partiel et sera rémunéré au taux applicable à tous les autres contrats à temps partiel pour une charge de cours à temps partiel de 6 (six) crédits.
- 4- À partir du 1<sup>er</sup> mai 2003, les deux « Travaux pratiques » de 6 (six) crédits seront tous deux assignés, l'un à Joanabbey Sack et l'autre à Elizabeth Anthony.
- 5- Étant donné qu'il n'était pas possible de mettre en œuvre cette entente plus tôt, le « Travail pratique » pour la session de janvier - hiver 2003 sera rémunérée à la valeur de 3 (trois) crédits. Un « Travail pratique » de 3 (trois) crédits sera alloué à Joanabbey Sack et les 3 (trois) autres crédits pour le « Travail pratique » à Elizabeth Anthony. Celles-ci signeront chacune un contrat d'enseignement régulier à temps partiel préparé par le bureau du Doyen à cet effet.
- 6- The parties acknowledge that they have requested and are satisfied that this Agreement and all related documents be drawn up in the English language. Les parties aux présentes reconnaissent avoir requis que la présente lettre d'Entente et les documents qui y sont relatifs soient rédigés en anglais.

---

Kathleen Perry, vice-doyenne  
relations académiques, Faculté des  
beaux-arts  
(9 janvier 2003)

---

Date

---

Maria Peluso, APTPUC  
Présidente

(15 janvier 2003)

---

Date

---

Josée Leclerc, directrice  
Département de thérapies par les arts

(13 janvier 2003)

---

Date

---

Pierre Ouellet, APTPUC  
Vice-président externe

(15 janvier 2003)

---

Date